

Fédération Photographique de France

COMPTE-RENDU

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 14 MAI 2024

Nom	Fonction	Collège	Présent	Diffusion
BENHAMOU Stéphane	Resp. Département Informatique	1 ^{er}	Х	Х
BOI Marcel	Resp. Département Communication	3 ^{ème}	Х	Х
BOUVERNE Marc	Président UR24	2 ^{ème}	Х	Х
BRÉARD Serge	Trésorerie & Vice-Président	1 ^{er}	Х	Х
CHABONAT Alain	Vice-Trésorier	1 ^{er}	Х	Х
CHICH Francine	Présidente UR13	2 ^{ème}	Х	Х
COUPEAU Didier	Président UR03 & Resp. Département Formations	3 ^{ème}	Excusé	Х
GASTALDI Dominique	Président UR11 & Vice-Président UR	2 ^{ème}	Х	Х
LABRUYÈRE James	Président UR04 & Resp. Département Compétitions	3 ^{ème}	Х	Х
LUCAS Jean-Pierre	Président UR15 & Resp. Département Partenariat	2 ^{ème}	Excusé	Х
MONDIÉ Fabienne	Présidente UR10 & Adjointe de Rédaction La Lettre	2 ^{ème}	Х	Х
PRUVOT Danièle	Présidente UR01 & Resp. Département Publications	3 ^{ème}	Х	Х
SALEILLES Jean	Président	1 ^{er}	Х	Х
SIGNORET-DUSSUTOUR Chantal	Présidente UR14	1 ^{er}	Χ	Х

Le Conseil d'Administration débute à 18h00.

ORDRE DU JOUR PROPOSÉ PAR JEAN SALEILLES

- Retour sur dernier CA et suivi des actions,
- Rescrit, mise en ligne sur le site,
- Votes, ils sont en cours. Définir le programme de l'AGO : interventions synthétiques à prévoir. Tous les postes de responsables de Département sont connus. Les candidatures au 3ème collège se feront lors de la réunion du CA prévue le 5 juin, après l'AGO qui se tient le 4 juin à 18h.
- Boutique, mise en œuvre de la procédure pour les URs, proposition de dotations pour lauréats et autres, (clubs accueil des compétitions et Festivals organisateurs),
- Festival Le Creusot-Torcy, dernier point,
- Festival de la FPF 2025 : Martigues UR 13, Troyes UR 04. Il a été demandé aux deux villes candidates de faire parvenir une lettre d'intention. Il faut faire un choix, sans écarter un plan B. La ville non retenue sera prioritaire pour 2026.
- Département Événementiel mise en ligne sur le site fédéral des expositions et d'un tableau de disponibilités de celles-ci,
- Département Compétitions, toutes les compétitions sont terminées, Proposition de calcul des quotas pour l'an prochain,
- Département Formation, module actualisé et opérationnel très prochainement,
- UR : un point par le Vice-président en charge des URs,
- Divers: dpt Partenariat, pré-bilan des web conférences, partenaires et auteurs / Congrès de la FIAP, novembre 2024
- Les membres du CA qui le souhaitent peuvent demander qu'une question soit traitée à l'occasion de ce CA, merci de prévenir, à minima en début de séance.
 - Département informatique : validation du budget des évolutions

VALIDATION DU PRÉCÉDENT COMPTE-RENDU

Le précédent compte-rendu est validé par les membres présents.

REVUE DES ACTIONS EN COURS

DATE	ITEM	STATUT	ACTION
11/01/2024	Support informatique : communication changements		
	o Aux présidents d'UR	FAIT	Dominique (18/04)
	 Aux adhérents via la Lettre 	FAIT	JEAN (EN COURS)
14/03/2024	Retour du département formation sur les évolutions du	À FAIRE	DIDIER
	module avant fin avril	FAIT	PHILIPPE
14/03/2024	Rédaction d'un guide commissaires nationaux et régionaux	EN COURS	STÉPHANE/DOMINIQUE
			Gury
14/03/2024	Organisation groupe de travail sur les nouveaux clubs	FAIT	STÉPHANE/DOMINIQUE
11/04/2024	Vérification des frais applicables au rescrit fiscal	FAIT	SERGE / STÉPHANE
11/04/2024	Mise en place des avoirs pour les URs sur le site fédéral	FAIT	Stéphane
11/04/2024	Préparation des dossiers de Martigues et Troyes en vue de	FAIT	FRANCINE/JAMES
	leur validation par le CA		
11/04/2024	Confirmation de la candidature de Didier Coupeau au	FAIT	JEAN
	département Formation et 3 ^{ème} collège.		
11/04/2024	Préparation dossier pour validation définitive des quotas et	FAIT	JAMES
	autres changements lors du prochain CA		
11/04/2024	Modifications afférentes aux changements de tarifs des	FAIT	STÉPHANE
	publications sur les différents supports		

INTRODUCTION

Jean souhaite en introduction rappeler que le CA est composé en très large partie par des présidents et présidentes d'UR et que cette double casquette doit jouer dans les deux sens : servir les intérêts des UR pendant nos conseils d'administration et servir ceux de la Fédération pendant les réunions de présidents d'UR.

MISE EN LIGNE DU RESCRIT FISCAL

Stéphane propose qu'on environne le rescrit fiscal par une page sur le site web dans laquelle on décrit de façon plus pratique les intérêts de ce dernier. Danièle indique qu'il faut effectivement bien préciser que le rescrit et ses avantages fiscaux ne sont applicables qu'aux bénévoles qui œuvrent pour la FPF (staff, commissaires, juges, etc.).

Danièle indique que le rescrit sera utilisé pour le concours Jeunesse à Belfort, évitant ainsi le remboursement de frais de déplacement. Serge complète en indiquant que les toutes premières utilisations du rescrit ont permis d'économiser environ 700€ en note de frais de déplacement. D'où l'impact d'une large diffusion.

Chantal propose que l'information soit rappelée aux commissaires également pour l'organisation des concours et notamment en ce qui concerne les déplacements et l'hébergement des juges.

VOTES AG

Le démarrage des votes pour l'Assemblée Générale est conforme aux autres années. Stéphane indique qu'il y a eu ce matin lors du transfert de phase un bug informatique qui a annulé les votes de phase 1 et donc faussé les calculs de la phase 2 (clubs). Le choix a été fait de revenir à l'état de la base de données à 2h du matin.

Certains clubs ayant déjà voté, leurs votes ont été supprimés de fait. Un rappel leur sera fait pour qu'ils revotent pour que leurs intentions de votes soient bien prises en compte.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Pour conserver un format court d'une vingtaine de minutes, une présentation synthétique sera faite lors de l'assemblée générale. Chaque responsable de département préparera une unique diapositive pour présenter l'essentiel de son activité au travers des trois points principaux de celle-ci. A renvoyer à Jean pour le 31 mai.

BOUTIQUE

Suivre l'utilisation des coupons de dotation au fil de l'eau. A ce jour seuls deux présidents d'UR ont utilisé le coupon de dotation. Jean propose d'utiliser les stocks disponibles pour récompenser les lauréats des concours. Chantal propose que plutôt de fournir un petit sac de goodies plutôt aux clubs organisateurs qu'aux lauréats. Ceci pourrait être une façon d'écluser les stocks. Voir après le Festival les stocks restants.

FESTIVAL LE CREUSOT - TORCY

Dernière réunion le 13 mai. Les réservations sont faites. Deux chambres supplémentaires seront réservées au cas où. 123 personnes ont réservé dont 73 membres du staff, 11 lauréats et 6 personnes du village des marques, qui seront toutes localisées au Kyriad de Montchanin. 453 repas seront servis pendant la semaine.

Il était prévu une lecture de books pendant le festival. Il manque aujourd'hui le moyen pour les futurs visiteurs de de s'inscrire pour cette activité. Il devient urgent que cette possibilité soit effective pour permettre les réservations et que l'organisation ad hoc soit mise en place.

FESTIVAL 2025

Deux propositions sont sur la table : Martigues et Troyes. Pour l'instant, le club organisateur de Troyes n'a pas eu de réponse de la part de la commune. Étant donné que Martigues est en avance en termes de préparation, le Conseil d'Administration valide ce choix pour 2025 et donnera la priorité à Troyes pour 2026, si leur candidature se maintient.

Il sera proposé au président du club organisateur, Franck Germain, d'être présent au Festival 2024. Serge réserve l'hébergement nécessaire.

DÉPARTEMENT ÉVÉNEMENTIEL

Certaines collections comme la collection n°25, ou la n° 40 ont disparu lors du transport. D'autres recherches seront faites dans le local du siège pour les retrouver. Des propositions de remplacement seront faites aux clubs qui avaient réservé ces collections.

Une question concernant les anciennes collections de reportage se pose : vu le peu de demande sur ces collections, il est proposé d'envoyer les tirages aux auteurs plutôt que de s'en débarrasser.

Contrairement aux autres années, la collection reportage de 2024 sera réalisée uniquement sur la base de la série lauréate. Le partenariat avec Photokub perdure. Photokub prendra en charge l'impression de la première série et proposera pour les deuxièmes et troisièmes places des bons d'achat de 250€ et 200€.

Le tableau des réservations sera modifié avant d'être mis en ligne pour les adhérents. Une réunion est à prévoir entre Chantal et Stéphane pour avancer sur ce sujet.

Jean pointe le fait que sur certains festivals, il manque souvent de bras pour installer les stands, les collections lors de l'événement. C'est un sujet qui sera rappelé lors des différentes manifestions à venir par Jean (festival, CISP, etc.)

Le sujet des emballages sera à revoir plus tard dans l'année de manière à éviter les dommages aux collections. Jean rappelle qu'il existe cinq valises d'expédition achetées par Jean-Claude Luque il y a deux ans qu'il faut utiliser.

SALON DE LA PHOTO

La date du salon a été décalée, ce qui provoque un problème d'hébergement. En effet, ce dernier avait été réservé un an à l'avance sur la base des dates 2023. Une recherche est en cours pour trouver un hébergement du 9 au 13 octobre. Des réservations sont à faire pour 5 personnes sur l'ensemble de la durée.

Dominique propose d'étudier la possibilité de louer un AirBnB qui peut être plus économique sur la durée de l'événement : une recherche rapide montre qu'un appartement de 4 chambres coute 450 € sur la période (contre 90€ par nuitée et par chambre).

DÉPARTEMENT COMPÉTITIONS

James présente sa proposition de modification des quotas. Le raisonnement a été de privilégier les UR dont le nombre de clubs participant aux régionaux est important.

La base du nombre de photos est par exemple de 1000 photos. Le quota est calculé comme suit : le quota d'une UR est égal à 1000 photos x le ratio (Nombre de clubs de l'UR participant à la compétition N2 en année N-1/ Nombre de clubs total participant à la compétition N2 en année N-1).

Exemple : 300 clubs ont participé en tout aux régionaux papier monochrome en 2024, dans l'UR26 12 clubs ont participé. En 2025, le quota sera donc de 1000 x (12/300) = 40 photos.

Les hors quota disparaissent pour les clubs mais persistent pour les individuels. Les clubs 2ème équipe et les clubs redescendant de N1 rentreront donc dans le quota. Le quota minimum pour chaque UR sera de 18 photos si le quota calculé est inférieur à ce nombre. Les autres quotas auteurs, audiovisuel, etc. ne sont eux pas modifiés.

L'autre proposition d'évolution est de passer de 7 à 6 photos maximum ce qui permettra à plus de club de jouer en N2. Le classement des clubs en N2 restera fait sur 6 photos. La proposition d'avoir 3 auteurs minimum par club n'est pas retenue par le CA.

Suit la proposition de changer les paliers de montée et descente, associée à un nouveau nombre de photos :

- En N1 : 50 clubs présent en N1 avec 18 photos maxi soit 900 photos en tout pour la compétition. 12 clubs montent de N1 en Coupe, 20 se maintiennent et 12 descendent en régional.
- En Coupe : 32 clubs présents en Coupe avec 28 photos soit 896 photos au total. Classement sur 25 photos. 20 clubs se maintiennent et 12 redescendent.

Ces nouveaux paliers permettent de conserver la qualité en Coupe et permettre à plus de club de se « faire les dents » en N1. Ces nouveaux paliers de montée et descente seront appliqués en fin de saison 2025 si la proposition est acceptée.

Les propositions qui précèdent sont validées à l'unanimité par le conseil d'administration.

Il est proposé par Danièle que les lauréats des individuels jeunes soient présents sur scène lors de la remise des prix du Festival en sus des 18-25 ans. Dominique et James évoquent ensuite les réclamations autour de certaines photos nature. Jean rappelle que si contestation il y a, les recours existent aujourd'hui et leur cadre défini dans le guide des compétitions. Il suffit donc de s'y référer et suivre cette procédure.

POINT CONCERNANT LES UR

Jean demande qu'en réunion de présidents d'UR, un rappel soit fait sur le fait que les UR ont pour obligation de transmettre leur rapports moraux et financiers dans la forme décrite dans leurs statuts suite aux assemblées générales régionales.

Dominique fait état de la demande de certains clubs d'organiser les webinaires partenaires et auteurs par roulement dans la semaine et pas systématiquement le même jour pour permettre aux adhérents de clubs qui ont leur réunion hebdomadaire ce jour-là de participer.

DÉPARTEMENT INFORMATIQUE

Stéphane présente la liste des évolutions cotées par Epistème représentant un montant global de 3.895 €. Stéphane balaye en session les évolutions proposées. Les remarques suivantes sont émises par le conseil d'administration :

• Dans l'évolution concernant la création de challenge, permettre d'avoir un classement individuel et un classement clubs basé sur les cinq premiers de chaque club. Le calcul des points par auteur pourra être basé soit sur le total des notes de juges, soit sur un nombre correspondant au nombre de participant affecté par ordre descendant : si on a N participants, le premier à N points, le second N-1 points, etc. Dominique doit poser la question pendant la réunion des présidents d'UR pour voir quelle est l'option qui se dégage.

- Permettre une souscription anticipée des florilèges pour éviter de passer des produits constats d'avance en comptabilité. Ce point est à valider avec Epistème pour être sûr de la faisabilité.
- Permettre aux présidents d'UR de souscrire les florilèges sur la base en ligne au nom de l'UR. Ce point est à valider avec Epistème pour être sûr de la faisabilité.

Le budget sera pris pour partie sur le budget de l'exercice 2023-2024 et pour l'autre sur le budget de l'exercice suivant. Le budget proposé est validé à l'unanimité par le conseil d'administration.

L'ordre du jour étant épuisé, la réunion se termine à 20h16

ACTIONS À SUIVRE

DATE	Ітем	STATUT	ACTION
14/03/2024	Retour du département formation sur les évolutions du	À FAIRE	DIDIER
	module avant fin avril	FAIT	PHILIPPE
14/03/2024	Rédaction d'un guide commissaires nationaux et régionaux	EN COURS	STÉPHANE/DOMINIQUE
			GURY
14/05/2024	Mise en place d'une page Rescrit Fiscal sur le site	À FAIRE	STÉPHANE
14/05/2024	Production d'une slide avec les trois points principaux de	À FAIRE	RESP. DE DÉPARTEMENT
	l'année		
14/05/2024	Mise en place des inscriptions pour la lecture des books	À FAIRE	DIDIER
14/05/2024	Définition du mode de calcul challenge en réunion PresUR	À FAIRE	Dominique
14/05/2024	Valider la faisabilité des demandes de souscription florilèges	À FAIRE	STÉPHANE

Assemblée générale le 4 juin à 18h00 Prochain CA le 5 juin à 18h00